

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

L'intérêt patrimonial de l'immeuble Gleneagles repose principalement sur ses valeurs paysagère, architecturale et historique.

Bénéficiant d'une grande visibilité liée à son implantation à flanc de montagne sur le chemin de la Côte-des-Neiges, le Gleneagles constitue un point de repère important du flanc sud du mont Royal en raison de sa silhouette élevée et des niveaux variés de son couronnement lui donnant des airs de château. Cette position dominante, qui offre de nombreux points de vue panoramiques, se lie étroitement au cadre naturel du lieu par l'omniprésence de parois rocheuses, des moellons de calcaire gris-bleu des murs de l'édifice et de clôtures, ainsi que par le jardin de la propriété, contigu aux villas voisines, qui forme une coulée verte prolongeant visuellement à travers le site le parc du Mont-Royal adjacent.

L'immeuble Gleneagles présente également une valeur architecturale notable compte tenu de son caractère monumental et de sa composition d'ensemble pittoresque s'inspirant du style baronnial écossais (Scottish Baronial). Le plan irrégulier exploitant au maximum le terrain disponible et se déployant autour d'une cour intérieure, les murs nus pourvus de sections hautes en ressaut, l'ornementation des parties supérieures garnies de faux mâchicoulis et de créneaux; les oriels et cheminées jaillissantes en encorbellement, les deux portes cochères à arc brisé couronnées d'un faux parapet, entre autres, contribuent à créer un immeuble à appartements d'allure luxueuse où les résidents peuvent avoir le sentiment de mener une "vie de château".

Enfin, l'immeuble Gleneagles revêt un intérêt historique en raison de son emplacement constitué d'une partie détachée du Domaine de la Montagne des Sulpiciens et de son témoignage de l'urbanisation progressive des flancs du mont Royal à partir du dernier quart du XIXe siècle jusqu'au début du XXe. Le Gleneagles illustre aussi le phénomène des immeubles-appartements qui apparaissent à Montréal durant cette période, porté, entre autres, par les changements qui s'opèrent dans la façon d'habiter de la bourgeoisie anglophone anglaise et écossaise aisée. L'inclusion en 2002 de l'immeuble dans le site patrimonial classé de l'Îlot-Trafalgar-Gleneagles ajoute une dimension supplémentaire à son intérêt historique.



Source : simplissimo.ca



Source : Google Maps



Source : Ville de Montréal

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme : Situé dans le secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle Trafalgar (Côte-des-Neiges et Le Boulevard)

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Situé dans le Site patrimonial classé de l'Îlot Trafalgar-Gleneagles
Situé dans le Site patrimonial du Mont-Royal déclaré par le gouvernement du Québec
Situé dans le Site patrimonial du Mont-Royal cité par la Ville de Montréal

Désignation patrimoniale fédérale : Aucune



L'emplacement de l'immeuble Gleneagles (cercle en jaune) dans le Site patrimonial du Mont-Royal (liséré en rouge)
Source : Ville de Montréal / Google Maps (implantation)

site du patrimoine du Mont-Royal 1987 (665,3 ha)



Le lotissement en 1949, avant l'acquisition du jardin adjacent aux villas. La voie des tramways est toujours en fonction.
Source : Ville de Montréal, 1949_Utilisation du sol.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

CHRONOLOGIE ET ÉLÉMENTS DE RÉCIT

v. 1666-1676

Fondation par les Sulpiciens de la mission de la Montagne sur un domaine de plus de 300 arpents de superficie qui chevauche, dans sa partie nord-est, le chemin de la montagne (actuel chemin de la Côte-des-Neiges) et qui englobe le futur îlot Trafalgar-Gleneagles

Fin du 17^e siècle

Aménagement graduel du chemin de la montagne, actuel chemin de la Côte-des-Neiges (CdN)

1698 Ouverture de la côte Notre-Dame-des-Neiges, au nord de la montagne

1802 Vente par les Sulpiciens de la partie de leur domaine situé au nord-est du chemin de la montagne

± 1825-1850

Le secteur environnant l'îlot Trafalgar-Gleneagles est un belvédère très apprécié où l'on vient admirer le panorama naturel et la ville en plein développement. Plusieurs villas s'y installent (Viewmount, Trafalgar Cottage, Temple Grove, Amélia Lodge, etc.): cet attrait de la villa sur le mont Royal devient un phénomène de société et non plus le geste isolé de quelques individus, constituant les prémices de ce que l'on appellera plus tard le Square Mile, qui se développera au sud-est de l'îlot dans ce qui est aujourd'hui le centre-ville

1848

Érection de Trafalgar Lodge sur le chemin de la CdN, un peu au nord de l'actuel îlot Trafalgar-Gleneagles. L'édifice est toujours existant (actuel 3021 avenue Trafalgar)

v. 1851

Ouverture de Westmount Avenue, aujourd'hui Le Boulevard (dans Montréal), qui délimite au nord l'îlot Trafalgar-Gleneagles

v. 1872-1885

Début de l'exploitation de la carrière de Côte-des-Neiges sise du côté est du chemin de la CdN, à la hauteur de l'îlot Trafalgar-Gleneagles. Fin présumée de l'exploitation vers la fin des années 1920-début des années 1930 et servira par la suite de lieu d'entreposage municipal de sable et de gravier

1876 Inauguration du parc du Mont-Royal aménagé selon les plans de Frederick Law Olmsted

1885-1928

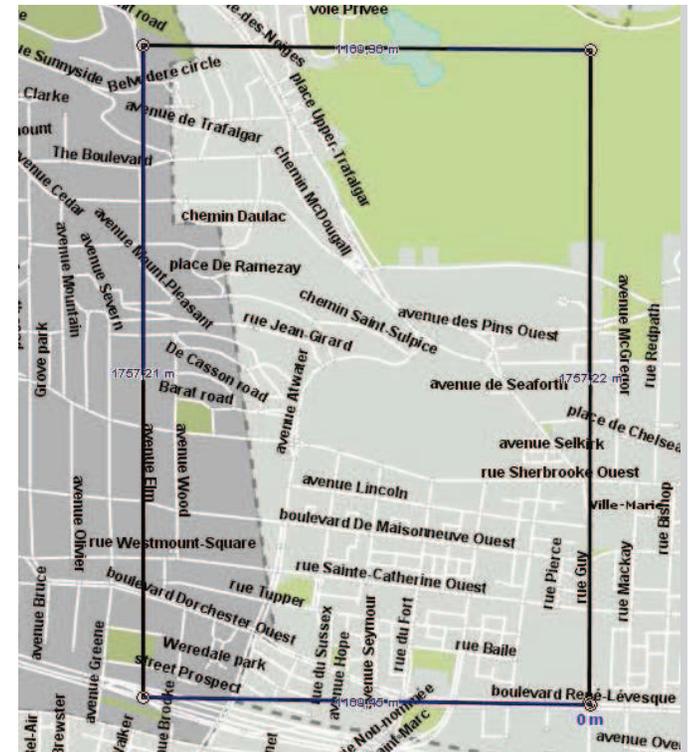
Occupation du site et du secteur immédiat (lots 169 et 170) par un jardin botanique aménagé par l'Université McGill

1896

Mise en service sur le chemin de la CdN d'une ligne de tramway qui circule, à la hauteur de l'îlot Trafalgar-Gleneagles, sur une déviation à l'ouest (droit de passage) pour éviter la forte déclivité du chemin de la CdN dans ce secteur

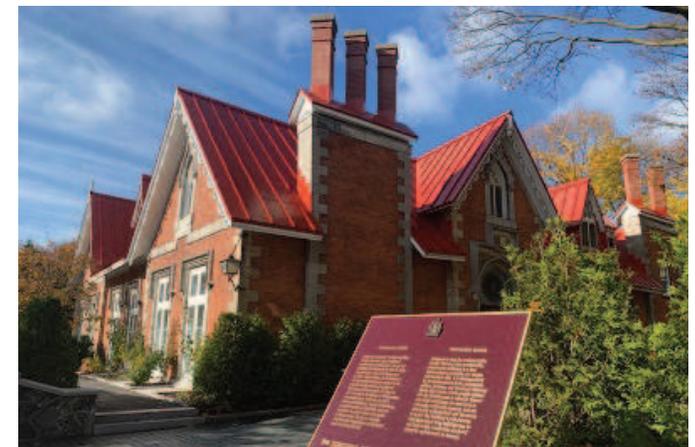
1907

Construction de la villa Thompson sur une partie du lot 107 (actuel 3956 chemin de la CdN) John R. Gardiner, architecte



Limites approximatives du Domaine de la montagne.

Source : L'Enclume, *Évolution historique et analyse (...)*, 2015



Trafalgar Lodge érigée en 1848, un peu au nord du Gleneagles.

Source : Parcs Canada

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

CHRONOLOGIE ET ÉLÉMENTS DE RÉCIT (suite)

1906-1907

Construction de l'immeuble résidentiel Linton, rue Sherbrooke O. dans le Square Mile, Samuel A. Findley et David Jerome Spence, architectes

1909

Construction de l'édifice Travancore un peu à l'est de l'îlot Trafalgar-Gleneagles, sur la rue Cedar, premier immeuble d'appartements à être construit sur les flancs du mont Royal, dans la première vague de ce nouveau mode d'habitation que constitue l'immeuble d'appartements qui s'implante à Montréal vers la toute fin du 19^{ème} siècle. Hutchison, Wood et Miller, architectes

1910

Construction de la villa Sparrow sur une partie du lot 169 (actuel 3970 chemin de la CdN), James E. Adamson, architecte

1912

Abaissement du chemin de la CdN à la hauteur de l'actuel îlot Trafalgar-Gleneagles afin de diminuer l'angle de la pente. Ces travaux laissent apparentes des parois rocheuses bordant chacun des côtés de l'emprise du chemin

1924-1925

Construction des Appartements Le Château, rue Sherbrooke O. dans le Square Mile, Ross & MacDonald, architectes (en collaboration avec H. L. Fetherstonhaugh, architecte)

1929

Acquisition auprès des Sulpiciens d'une partie du lot 170 par Frederick W. Dakin, en vue de la construction de l'immeuble à appartements Gleneagles. La même année, le terrain est acquis par l'entreprise Investors Development Co. Limited, puis par Gleneagles Investment Co. Limited (1929-1987). Les Sulpiciens posent des conditions qui démontrent leur souci d'être entourés par une architecture de qualité. Les termes de l'achat sont clairs : Dakin peut construire des appartements à la condition que les plans du bâtiment soient soumis et approuvés par les Sulpiciens au préalable

1929-1930

Construction de l'immeuble Gleneagles comportant 83 appartements locatifs (actuel 3940-46 chemin de la CdN), Ross & MacDonald, architectes

1930-1931

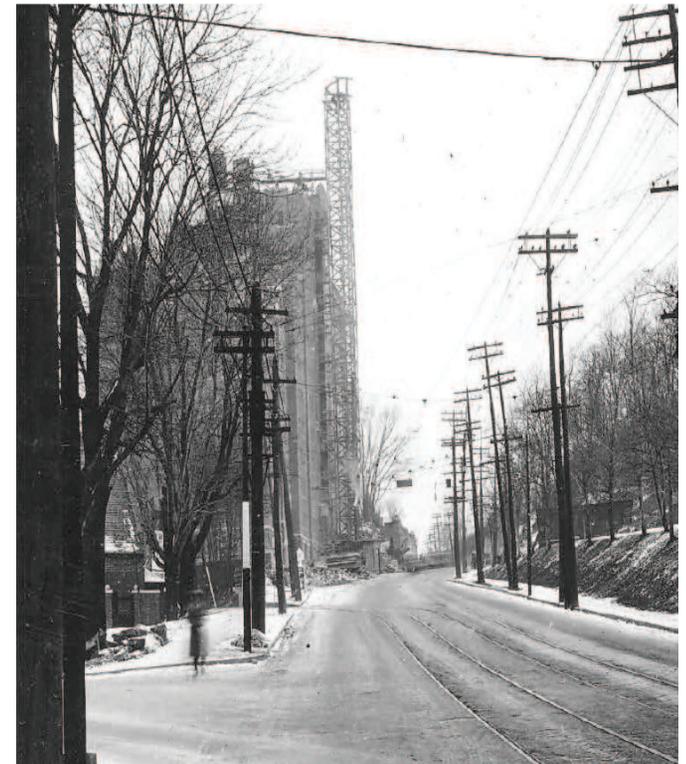
Construction de l'immeuble à appartements Trafalgar comportant 54 unités (actuel 3980 chemin de la CdN), Hutchison & Wood, architectes

1950

Pavage en asphalté de la chaussée du chemin de la CdN, à la hauteur de l'îlot Trafalgar-Gleneagles, les locataires du Gleneagles se plaignant du bruit causé par les automobiles circulant sur cette chaussée recouverte de pavés en blocs de scorie irréguliers



Les villas Thompson et Sparrow érigées en 1907 et 1910 (restaurées).
Source : Google Maps



Le chemin de la Côte-des-Neiges (vue vers le nord) au moment de la construction du Gleneagles en 1929-1930.

Source : L'Enclume, *Évolution historique et analyse (...)*, 2015

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

CHRONOLOGIE ET ÉLÉMENTS DE RÉCIT (suite)

1952-1953

Travaux d'élargissement du chemin de la CdN, dans le secteur de l'îlot Trafalgar-Gleneagles, et de réaménagement du carrefour avec l'avenue Cedar

1956-1959

Retrait graduel des tramways à Montréal. La voie de tramway, nommée chemin McDougall, devient une voie publique

1987

Constitution par la Ville de Montréal du site du patrimoine du Mont-Royal (site patrimonial classé du Mont-Royal depuis 2012). Acquisition de l'immeuble Gleneagles par la Société en commandite Gleneagles du groupe Blason immobilier.

1992

Adoption par la Ville de Montréal du Plan de mise en valeur du mont Royal

2000

Affichage public d'un projet de construction en hauteur envisagé par la firme Canderel au centre de l'îlot Trafalgar-Gleneagles. Le projet n'ira pas de l'avant, ayant par ailleurs soulevé de nombreuses protestations au sein de la société civile

Années 2000-2010

Remplacement de plusieurs fenêtres du Gleneagles, parfois en modifiant les ouvertures d'origine

Vers 2001?

Acquisition des jardins des villas Sparrow et Thompson par le Gleneagles - le grand jardin ne faisait pas partie de la propriété originelle

2002

Constitution par le ministre de la Culture et des Communications du site historique reconnu de l'îlot-Trafalgar-Gleneagles (site patrimonial classé depuis 2012)

2005

Constitution par le gouvernement du Québec de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal (site patrimonial déclaré du Mont-Royal depuis 2012) qui englobe notamment l'îlot Trafalgar-Gleneagles

2009 Adoption par la Ville du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal

2010 Conversion du Gleneagles d'appartements locatifs en copropriétés (condos) indivises

2017-2019

Réaménagement des trottoirs du chemin de la CdN, entre Le Boulevard et l'avenue Cedar, et du parc du Mont-Royal à l'emplacement de la bretelle routière Cedar-CdN

2021

Divers projets de restauration et de réfection de maçonnerie et de fenêtres sont entrepris par les copropriétaires du Gleneagles



Le chemin de la CdN, un peu après la construction du Gleneagles.
Source : Musée McCord_9-M2011.64.2.3.343-P1



Le chemin de la CdN et le carrefour Cedar réaménagés, 1953.
Source : Archives Ville de Montréal_VM94-Z513-12_141

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

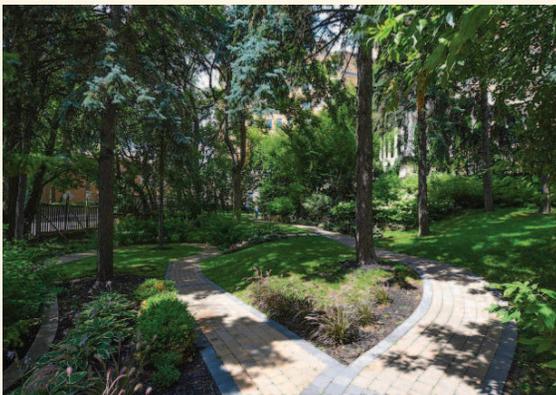
VALEUR PAYSAGÈRE



Les niveaux variés du couronnement qui intègrent l'édifice au caractère organique de la montagne.



Au nord du Gleneagles, le jardin tel une coulée verte prolongeant le parc du Mont-Royal à travers l'îlot.



Le jardin de l'immeuble, adjacent aux villas.

La valeur paysagère de l'immeuble Gleneagles repose sur :

- sa qualité de repère urbain et visuel important du versant sud du mont Royal et dominant de l'horizon de Montréal depuis le sud-ouest, tout en cédant la préséance au mont Royal;
- sa relation intime avec l'environnement naturel de la montagne et sa contribution à la qualité du paysage du secteur et à l'expérience du parc du Mont-Royal;
- le caractère intime et tranquille de la cour intérieure et du jardin derrière les villas, coupés de la ville et de son brouhaha, où la sinuosité des chemins et sentiers est propice à la découverte et offre des points de vue variés;

Sources :

Haut : Jean Gagnon, 2012_Commons.wikipedia.org

Centre : HistoricPlaces.ca

Bas : Bindupatel.com

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'implantation sur un point élevé du chemin de la CdN, à flanc de montagne entre les collines Summit et Mont-Royal
- La silhouette élevée, unique et reconnaissable (réinterprétation de l'archétype du château) qui contribue au prestige de l'immeuble
- La position en tête d'îlot, vue depuis le sud, encadrée par deux voies publiques convergentes
- L'ensemble formé avec les villas Thompson et Sparrow et l'immeuble Trafalgar adjacents, constituant un incontournable du chemin de la CdN
- La topographie du site (axes transversal et longitudinal) qui exprime sa situation géographique sur le mont Royal
- Le jardin adjacent aux villas et au Trafalgar, sa topographie en pente, la présence de végétation, d'arbres et de sentiers sinueux, et constituant :
 - une percée visuelle entre la montagne et le fleuve;
 - une coulée verte prolongeant le parc du Mont-Royal à travers le site;
- La proximité avec la partie ouest du parc du Mont-Royal et l'accès Trafalgar et la vue filtrée vers l'édifice depuis ces lieux du parc
- Les moellons de pierre calcaire gris-bleu de Montréal à la base du bâtiment et pour les murets de clôture, en lien visuel avec la paroi rocheuse du côté est du chemin de la CdN
- La volumétrie irrégulière et les niveaux variés du couronnement de l'édifice qui s'intègrent au caractère organique de la montagne
- Les nombreux points de vue d'intérêt du lieu qui dévoilent des panoramas remarquables, sur le voisinage et le centre-ville
- La cour intérieure encadrée par le bâtiment, accessible par deux portes cochères et surplombant le chemin McDougall

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

VALEUR PAYSAGÈRE (suite)



La valeur paysagère de l'immeuble Gleneagles repose aussi sur :

- son illustration de l'appropriation de la topographie qui favorise son intégration au relief montueux.

Depuis la cour intérieure aménagée sur le toit du garage.

Source : Ville de Montréal



La pierre calcaire gris-bleu des murs de l'édifice et de clôture en lien avec la paroi rocheuse du chemin de la Côte-des-Neiges.

Source : Ville de Montréal

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Les diverses stratégies de résolution des dénivellations du site :
 - la disposition du bâtiment en différents volumes qui se déploient dans la dénivellation de la montagne;
 - le positionnement des accès à divers étages pour correspondre aux différents niveaux des sentiers et voies de circulation qui le rejoignent;
 - le toit-belvédère du garage comme prolongement du sol dans la cour intérieure de l'immeuble.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

VALEUR ARCHITECTURALE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



L'implantation asymétrique du bâtiment autour d'une cour permet des points de vue et des ambiances variées.



Caractéristique pittoresque : des alignements de fenêtres présentant une certaine liberté et irrégularité.



Autre élément pittoresque: la tourelle d'angle du garage.

La valeur architecturale de l'immeuble Gleneagles repose sur :

- l'intégration de ses caractéristiques au paysage et la relation marquée entre l'intérieur du site et son contexte immédiat qui expriment avec éloquence une dualité architecture-nature;
- le caractère monumental et la composition d'ensemble pittoresque et remarquable du bâtiment qui rappelle les manoirs écossais;
- son degré d'authenticité relativement élevé par rapport à l'oeuvre initiale des architectes (malgré certaines interventions discordantes aux ouvertures et aux toits);
- la rareté du style baronnial écossais (Scottish Baronial) à Montréal, où les cinq exemples sont concentrés sur le mont Royal, et son absence ailleurs au Québec;

Sources :

Haut : Pierre Richard Bisson, *L'îlot Thompson-Sparrow-Gleneagles-Trafalgar* | Étude patrimoniale, 2001

Centre : Inconnue

Bas : Pierre Richard Bisson, *L'îlot Thompson-Sparrow-Gleneagles-Trafalgar* | Étude patrimoniale, 2001

- La position de l'édifice sur le flanc de la montagne qui donne le plus grand des effets visuels "châteauxesque"
- L'implantation asymétrique du bâtiment autour d'une cour intérieure qui permet des points de vue et des ambiances variées (effet de mur sur CdN, effet d'écrin côté cour)
- La volumétrie du bâtiment présentant des hauteurs variées
- L'organisation volumétrique en 4 blocs indépendants munis chacun de leurs entrée, bloc ascenseur et escaliers et les appartements traversants offrant des vues à tous
- Les murs de clôture en moellons de calcaire gris-bleu de Montréal
- Les caractéristiques de base de l'immeuble :
 - le plan irrégulier exploitant au maximum le terrain disponible et exposant au sud et à l'ouest la plus grande étendue des façades;
 - le volume de sept à treize étages hors sol ainsi que les deux niveaux en sous-sol;
 - les fondations en pierre calcaire gris-bleu de Montréal, la maçonnerie en brique brune ornementée de pierre artificielle beige;
 - les fenêtres rectangulaires ou cintrées de différentes grandeurs disposées au même aplomb;
- Les caractéristiques formelles découlant du pittoresque :
 - le jeu de saillies, de rentrants et d'oriels apportant des variations d'ombre et de lumière;
 - le dimensionnement et l'alignement d'origine des fenêtres présentant une certaine liberté et irrégularité, surtout sur les façades donnant sur la cour;
 - les toits à deux versants orientés perpendiculairement les uns aux autres;
 - les hautes cheminées jaillissant des toits;
 - la tourelle d'angle du garage;

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

VALEUR ARCHITECTURALE (suite)



Le couronnement typique d'inspiration Scottish Baronial.



La porte cochère surmontée d'un parapet à machicoulis.



Des motifs décoratifs renvoyant à l'héraldique ou au militaire.

La valeur architecturale de l'immeuble Gleneagles repose aussi sur :

- son association avec les architectes Ross et Macdonald dont l'expertise en matière de grands hôtels était des plus pertinentes pour la conception d'immeubles à appartements de luxe;
- la figure plutôt unique du Gleneagles parmi le corpus d'oeuvres des architectes, toutes typologies confondues, et dont la stylistique inspirée du Scottish Baronial est exceptionnelle dans leur oeuvre.

Sources :

Haut, centre et bas: Ville de Montréal

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Les composantes d'inspiration Scottish Baronial, notamment :
 - les murs nus pourvus de sections hautes en ressaut, couronnées pour certaines d'un fronton;
 - l'ornementation riche des parties hautes, garnies de faux mâchicoulis et de créneaux;
 - les oriels et certaines cheminées en encorbellement;
 - les hautes souches de cheminée;
 - les pignons à gradins;
 - les balustrades et les lucarnes brisant la ligne des toits;
 - les baies jumelées doubles ou triples;
 - les portes cochères à arc brisé couronnées d'un faux parapet à mâchicoulis;
 - les motifs élitistes (écu, blason, lion qui renvoient à l'héraldique) et militaires (herse, créneaux, encorbellements) en bas reliefs sur les divers tympanes des façades;
- Le décor intérieur conservé des halls d'entrées et de certaines des anciennes salles de services communautaires
- Les symboles, incorporés aux détails ornementaux, des souches française, anglaise et écossaise de la population montréalaise dont les architectes ont vraisemblablement une bonne connaissance, ayant pratiqué en permanence à Montréal (G. A. Ross est né à Montréal).

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

VALEUR HISTORIQUE



De l'implantation des voies résulte la forme inusitée du lot.
Source : Google Maps



La paroi rocheuse résultant de l'abaissement de la pente.
Source : Ville de Montréal



L'ensemble Trafalgar-Gleneagles enserrant les deux villas.
Source : imtl.org

La valeur historique de l'immeuble Gleneagles repose sur :

- le lien historique avec les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, et le rappel de leur rôle dans la fondation de la mission du Domaine de la Montagne sur ce versant du mont et leur influence sur le développement de la ville;
- son témoignage de l'urbanisation des flancs du mont Royal au début du XXe siècle et de l'évolution des transports à Montréal ;
- son témoignage de l'appropriation du mont Royal par la bourgeoisie anglophone anglaise et écossaise, notamment dans la foulée de la constitution du Square Mile;
- son témoignage de la façon bourgeoise d'habiter durant le premier tiers du XXe siècle et des changements profonds que connaît la société bourgeoise urbaine durant cette période, dont une manière de vivre plus individuelle et moins ostentatoire;
- son illustration du phénomène des immeubles-appartements qui apparaissent à Montréal comme dans la plupart des villes nord-américaines dans le dernier quart du XIXe siècle, reflet d'une métropole alors en effervescence;

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Le site de l'immeuble, constitué de parties du Domaine de la Montagne qui ont été loties et vendues par les Sulpiciens à partir de la fin du XVIIe siècle
- La similarité (possiblement fortuite) de la tourelle d'angle en pierre du garage de stationnement avec les tours du Fort de la Montagne des Sulpiciens
- La forme inusitée du terrain, inclut dans la pastille oblongue de l'îlot Trafalgar-Gleneagles, résultat de l'implantation de voies pour les véhicules et les tramways
- Les parois rocheuses longeant le chemin de la CdN, laissées par les travaux effectués pour faciliter la communication entre la ville et le versant nord de la montagne
- L'envergure et la taille de l'édifice, comparables à celles des grandes institutions religieuses, éducatives et hospitalières qui ont au fil du temps constitué une véritable couronne autour du mont Royal
- La concentration de villas et de conciergeries, dont fait partie le Gleneagles, implantées à distance des inconvénients de la partie ancienne de la ville et formalisant la démarcation sociale de la bourgeoisie anglophone
- La forme résidentielle d'envergure et concentrée de la conciergerie, bâtie dans l'esprit d'un grand hôtel avec tous les services et s'inspirant d'un style historique afin de refléter le prestige des occupants-locataires
- La paire de grandes conciergeries voisines, Trafalgar et Gleneagles, exprimant un développement résidentiel d'ampleur

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

VALEUR HISTORIQUE (suite)



Dans la partie supérieure du tympan: le chardon, symbole de la souche écossaise de la population montréalaise.

Source : Ville de Montréal



Élévation ouest - Agence Ross and Macdonald.

Source : Collection CCA - Fonds Ross and Macdonald



La valeur historique de l'immeuble Gleneagles repose aussi sur :

- son témoignage de la culture écossaise qui prévalait fortement à Montréal à la fin du XIXe et début du XXe siècle;
- la renommée de l'agence des architectes montréalais Ross and Macdonald, active de 1913 à 1944 et l'une des plus importantes dans l'histoire du Canada;
- son témoignage des préoccupations de préservation patrimoniale de l'ensemble de l'îlot qui prévalaient au sein de la société civile à partir des années 1980;
- l'ancienneté de la fréquentation présumée de ce secteur par les populations amérindiennes il y a plus de 1000 ans.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'architecture inspirée des manoirs écossais
- La présence du chardon, symbole de la souche écossaise de la population montréalaise, sur plusieurs tympans de l'édifice
- Le toponyme «Gleneagles Apartments» pouvant évoquer un célèbre lieu d'Écosse
- La construction originale toujours en place et l'ensemble de ses caractéristiques architecturales
- L'inclusion de l'îlot dans le site patrimonial classé du Mont-Royal (1987)
- L'inclusion du Gleneagles dans le site patrimonial classé de l'Îlot-Trafalgar-Gleneagles (2002)
- La localisation du site en bordure du chemin de la CdN, ce dernier étant à l'emplacement d'un sentier alors emprunté par les amérindiens au coeur de la petite vallée qui isole la colline de Westmount du massif du mont Royal.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'IMMEUBLE GLENEAGLES

3940 chemin de la Côte-des-Neiges (arrondissement de Ville-Marie)

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une initiative de la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'immeuble résidentiel Gleneagles.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participant(e)s au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 31 août 2021.

RÉFÉRENCES

Pierre Richard Bisson, architecte et historien de l'art, *L'îlot Thompson-Sparrow-Gleneagles-Trafalgar | Étude patrimoniale, octobre 2001* (Extraits sélectionnés en vue de la réalisation de l'évaluation de l'intérêt patrimonial, Ville de Montréal)

Pour fin de rédaction : L'Enclume, *Évolution historique et analyse des éléments d'intérêt historique, patrimonial et paysager du chemin de la Côte-des-Neiges*, 2015

GROUPE DE TRAVAIL

Judith Boisvert, architecte, Direction de l'urbanisme et de la mobilité, Arrondissement de Ville-Marie, Ville de Montréal

Claude Dauphinais, architecte, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine, Ville de Montréal

Geoffrey Harling, membre du comité des copropriétaires de l'immeuble Gleneagles

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine, Ville de Montréal

Éric Richard, conseiller scientifique, Les amis de la montagne

Peter Smale, B. Arch., membre du comité des copropriétaires de l'immeuble Gleneagles

RÉDACTEUR

Claude Dauphinais, architecte, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine, Ville de Montréal